

ÉCOLE DE SOUTH KENSINGTON – CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Mardi 16 juin 2020 de 16h à 18h

Présents :

M. Philippe Corbet, directeur – M. Didier Devilard, proviseur – M. Sébastien Rest, directeur administratif et financier – Mme Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire
Enseignants : Mme Nathalie Desvages-Myers, enseignante d'anglais – Mme Karen Gambino, enseignante d'anglais – Mme Céline Roblès-Roji, enseignante MS – Mme Julie Calvo, GS – Mme Anne-Sophie Kais, GS – M. François Gaillard, CP et CM2 – Mme Géraldine Maton, CE1 – Mme Sabine Golledge, CE1 – Mme Gros-Gaudenier, CE1 – Mme Stéphanie Marinosci, CE2 – Mme Virginie Houpert, CM1 – Mme Nora Semar, CM1 – Mme Emmanuelle Tsatsaris, CM2 – Mme Thida Tep, CM2.
Représentants APL des parents d'élèves : Mme Nahema Puget – Mme Alexandra Vaz-Pinto – Mme Lamia Monceau – Mme Khadija Elomri – Mme Sabrina Monteiro – M. Stéphane Marquézy – Mme Ariane Vayid d'Incau – M. Hadrien Salin – Mme Caroline Bouillat Moulle – Mme Hélène Bouyer – M. Jean-François Morin – Mme Joséphine de Monès – Mme Maïa Morgensztern – Mme Sophie Barrier – Mme Alexia Commaret

Excusées : Mme Mahro Ghobadi, enseignante d'anglais – Mme Fournier Dulac, IEN

1. Questions d'ordre statutaire

Le conseil a lieu par visioconférence.

1.1 Désignation des secrétaires de séance

Mme Virginie Houpert et M. Stéphane Marquézy sont secrétaires de séance.

1.2 Lecture des questions diverses (en Annexe)

Les questions transmises par les représentants de parents élus au Conseil d'école sont lues et ajoutées à l'ordre du jour selon le domaine auquel elles se rattachent. Elles sont traitées en cours ou en fin de réunion.

1.3 Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'école N°2

Le Procès-verbal du Conseil d'école N°2 est adopté (27 réponses positives au mail de demande d'adoption du PV envoyé après la réunion / 3 non-réponses au mail)

2. Questions liées à la crise Covid-19

2.1 Continuité pédagogique à distance

M. Corbet rappelle que les cours en présentiel ont cessé le lundi 16 mars après la classe. Il a fallu mettre en place une organisation totalement nouvelle en un temps très court. Le mardi 17 mars, les élèves sont restés à la maison et les enseignants sont venus à l'école pour un Conseil des maîtres extraordinaire consacré à la mise en place de la continuité pédagogique à distance. Le mercredi 18 mars, les 1ères activités démarraient dans toutes les classes.

L'école s'est efforcée d'harmoniser les pratiques en adoptant pour toutes les classes les solutions préconisées par l'AEFE, et de limiter en nombre les outils numériques utilisés, afin d'éviter que les élèves ne perdent trop de temps à se les approprier et pour faciliter la tâche des familles avec fratries.

- Padlet pour la communication des travaux à destination des élèves
- Email ou Google Drive partagé pour la communication avec les familles et la remontée des travaux
- Google Meet pour les temps de visio-conférence (préféré à Zoom pour des raisons de sécurité).

Les priorités de la continuité pédagogique ont été définies sur la base des recommandations du Vadémécum de l'AEFE de la continuité pédagogique et de l'Inspectrice de l'Education nationale.

- **Inscrire le travail dans la progression des apprentissages** : les enseignants ont commencé par une semaine ou deux de révision pour que les élèves s'approprient les outils, puis ils ont rapidement repris le rythme des apprentissages prévus dans leur programmation du 3^e trimestre.
- **Mettre l'accent sur les fondamentaux** : le français, les mathématiques, et l'anglais ainsi qu'un autre domaine de temps à autre dans la semaine (Education artistique, Histoire, géographie, Sciences). Le temps horaire de travail quotidien était celui défini par l'éducation nationale : 1h00 à 1h30 en français / 1h00 à 1h15 en mathématiques / 1h00 à 1h30 d'anglais par semaine
- **Proposer un travail asynchrone** : activités réalisables à la maison, en s'appuyant autant que possible sur les habitudes de classe, les manuels...
- **Pour les corrections**, favoriser d'une part l'autocorrection, et demander d'autre part des envois périodiques de travaux pour une correction par l'enseignant
- **Proposer au moins un temps de travail asynchrone (visioconférence) par élève et par semaine, en français et en anglais.**

Cette mise en place a été un moment difficile pour toutes les personnes concernées : les parents qui ont dû organiser leur vie professionnelle et personnelle pour pouvoir accompagner leur enfant ; pour les élèves, qui ont dû s'adapter ; pour les enseignants qui ont dû s'approprier de nouveaux outils et repenser totalement leur enseignement.

Mme Marinosci, Mme Roblès-Roji et Mme Gros-Gaudenier expliquent que les outils numériques mobilisés étaient nouveaux pour la plupart d'entre elles. Les enseignants se les sont appropriés grâce aux temps de formation et d'échanges de pratiques organisés lors des réunions d'équipe en

visioconférences, une à deux fois par semaine. La préparation des activités a nécessité plus de temps que le temps de préparation de classe habituel : nombreuses opérations numériques chronophages, temps de correction allongé, préparation de capsules audio et vidéos, échanges de mails avec les familles... Enseigner sans élèves, ou enseigner en Visio a été difficile aux enseignants et a nécessité d'anticiper continuellement les besoins des élèves dans les moindres détails. Les enseignants remercient les parents et les élèves pour leur aide dans cette phase difficile.

Mme Bouyer, Mme Monceau, Mme Commaret remercient l'équipe enseignante pour son travail et la diversité des activités proposées ; les enfants ont apprécié les rendez-vous en visioconférence.

M. Corbet remercie l'ensemble de la communauté scolaire, grâce à qui les élèves ont pu poursuivre leurs apprentissages malgré une situation exceptionnelle et nouvelle pour tous. Il informe que l'équipe enseignante s'est réunie en visioconférence une à deux fois par semaine durant toute cette période pour des temps de formation et d'échange de pratiques. Des évolutions dans le dispositif sont donc progressivement apparues :

- Pour la remontée des travaux, les enseignants ont créé des Padlets de partage où les parents pouvaient poster certains des travaux de leur enfant ; les enseignants ont recouru plus souvent à des Google Forms ou des Quizz en ligne pour l'évaluation
- Le nombre de capsules audio et vidéo a augmenté.
- Pour les temps de visioconférences, les élèves ont rapidement bénéficié d'au moins 1 Visio en français et 1 Visio en anglais par semaine. Dans bon nombre de classes, des Visio supplémentaires ont été ajoutées ; l'approche pédagogique a évolué également, les moments explicatifs se structurant au fur et à mesure de la meilleure maîtrise de l'outil en situation d'enseignement ; des temps spécifiques ont été mis en place pour les élèves qui rencontraient des difficultés (temps d'échanges avec les Asem pour les élèves non francophones de maternelle ; Visio facultatives pour les élèves qui ont rencontré une difficulté dans la semaine ; groupes de besoin et/ou échanges avec la famille pour résoudre une difficulté passagère de l'élève)

Réponse à la question N°4 de l'APL : Concernant les visioconférences avec les élèves, M. Corbet rappelle tout d'abord que les enseignants réunissaient généralement des groupes de 5-6 élèves, seul moyen de permettre des interactions pendant le temps de Visio. Ils devaient donc organiser 5 à 6 Visios par semaine pour voir toute la classe. Par ailleurs, le temps d'attention des élèves du primaire est réduit par rapport à des élèves du secondaire, et la pédagogie frontale ne fonctionne pas à cet âge. La durée des Visios était donc fonction de la capacité d'attention à chaque âge. C'est principalement en maternelle qu'elles n'excédaient pas 20'. Elles étaient généralement plus longues en élémentaire, en moyenne 30', parfois 45'.

M. Corbet rappelle par ailleurs que si l'organisation de visioconférence pour les élèves est une recommandation, elle ne peut être obligatoire pour les enseignants, ce qu'a confirmé l'Inspectrice de l'Education nationale. Ainsi au Lycée Français de Bruxelles, évoqué dans une question N°4 de l'APL, le directeur de l'école a indiqué à M. Corbet qu'au cours des 1ères semaines de la continuité pédagogique à distance, environ 25% des enseignants organisaient des Visio ; ils étaient 75% à la faire lors des dernières semaines ; certains organisaient 1 Visio par jour, mais d'autres 1 Visio par semaine, et d'autres enfin pas du tout. A l'école de South Kensington, chaque élève s'est vu proposé au minimum 2 Visios par semaine.

La visioconférence est une composante importante de la continuité pédagogique à distance, mais une composante seulement. Quand certains enseignants ont souhaité mettre l'accent sur cet aspect de la continuité pédagogique, d'autres ont souhaité porté un plus grand effort sur l'accompagnement des élèves en difficulté, la correction des productions d'écrits ou la création de capsules vidéos

explicatives. L'école et l'équipe enseignante sont conscientes des difficultés rencontrées par certaines familles, mais l'enseignement à distance ne peut reproduire ce qui se fait en classe.

2.2 Organisation de l'école jusqu'aux vacances d'été

Les élèves de PS-MS-GS-CM2 sont revenus en classe depuis le mardi 2 juin. Le lundi 1^{er} juin a été consacré à une pré-rentrée qui a servi à former tous les personnels aux nouveaux protocoles sanitaires et à la nouvelle organisation de la journée d'école, qui a dû être totalement repensée.

Les protocoles ainsi que l'organisation figurent dans le Vadémécum du Lycée organisant le retour en présentiel pour les 4 écoles du primaire, ainsi que dans l'addendum pour l'école de South Kensington, documents envoyés aux familles.

Pour les niveaux ayant recommencé en présentiel, les élèves viennent par demi-classes : ceux du groupe A les lundi-mardi, ceux du groupe B les jeudi-vendredi. Le reste du temps, ils poursuivent les activités sur Padlet à la maison. Le groupe C est constitué des élèves dont les parents ont fait le choix de ne pas remettre leur enfant à l'école. Un service d'accueil pour enfants de parents Key workers accueille 8 élèves du lundi au vendredi. Les enseignants intervenant dans plusieurs classes différentes, il leur a été demandé de poursuivre les enseignements à distance, afin de limiter le nombre d'adultes entrant en contact avec chaque bulle.

Le retour en présentiel s'est parfaitement bien déroulé. Les protocoles sanitaires sont respectés : les bulles restent « étanches », sans se croiser, comme l'imposent les guidances sanitaires britanniques que le Lycée est tenu de suivre. Des flux à sens unique dans l'établissement sont organisés, la prise du repas a lieu dans la salle de classe, et des espaces sont réservés à chaque bulle dans la cour lors des récréations.

Le lavage des mains est ritualisé. Il est organisé plusieurs fois par jour, à l'arrivée à l'école, avant et après les récréations et les repas. Dans la cour, les élèves ont appris à jouer tout en gardant la distanciation sociale et sans contact.

Surtout, les effets psychologiques positifs sont indéniables et visibles chez les élèves tout au long de la journée. Ils sont heureux de se retrouver, heureux de retrouver leur enseignant. Ils interagissent beaucoup, dans une ambiance d'autant plus détendue qu'avec l'organisation prévue, et le faible nombre de classe pour l'instant présentes, les déplacements se font sans stress.

Les groupes comptent généralement une dizaine d'élèves. Concernant l'option de réunir 2 groupes de faible nombre d'une même classe pour former un seul groupe qui viendrait 4 jours par semaine en classe, M. Corbet répond que cela n'est pas possible car d'une part, cela conduirait à mélanger des bulles préconstituées, et car d'autre **part, la taille des** groupes est potentiellement amenée à varier chaque jour si des familles restées en distanciel changent d'avis et souhaitent remettre leur enfant en classe ou si elles décident, au contraire, de retirer leurs enfants du présentiel.

M. Corbet remercie toute l'équipe, fortement engagée, et notamment l'équipe de nettoyage, qui fait un formidable travail depuis le début de la crise sanitaire.

Réponse aux questions N°1 et N°2 de l'APL : Le retour des autres classes à l'école a été annoncé aujourd'hui par mail aux familles, suite à la parution, la veille de ce conseil d'école, des guidances britanniques qui l'autorisent. Les CP-CE1 reviendront en classe à partir du 22 juin (Groupe A) ou du

25 juin (Groupe B) ; les CE2-CM1 reviendront en classe la semaine suivante, à partir du 29 juin (Groupe A) ou du 2 juillet (Groupe B).

Compte tenu du peu de temps restant avant la fin d'année scolaire, les objectifs seront de permettre aux élèves de terminer l'année en disant au revoir à leurs camarades et à leur enseignant ; et le 2^e objectif sera psychologique ; permettre de rassurer l'ensemble de la communauté scolaire avant le retour à l'école en septembre.

Le retour des manuels et livres de BCD que les élèves ont encore à la maison sera organisé à partir de la semaine suivant le Conseil d'école : les parents pourront les déposer à l'entrée de l'école dans des boîtes disposées à cet effet. Les élèves revenant en présentiel pourront récupérer leurs affaires laissées à l'école. Les élèves restés en distanciel pourront récupérer leurs affaires en septembre. Pour les familles quittant définitivement l'établissement, un rdv pourra être pris avec la vie scolaire.

3. Questions liées à la rentrée 2020

3.1 Organisation de la rentrée 2020

La structure pédagogique : les changements à la rentrée prochaine concernent la fermeture d'un CE1 (montée de deux classes de CP au lieu de trois), l'ouverture d'une MS et la création d'une MS-GS en remplacement d'une GS

Cycle 1				Cycle 2			Cycle 3	
PS	MS	MS-GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	2	1	1	2	2	3	3	3

Il y aura donc 5 classes de maternelles à la rentrée prochaine. La création d'une MS-GS est liée au fait que la répartition des demandes d'entrée au Lycée a évolué depuis 3 ans, avec une forte demande en maternelle et particulièrement en PS et MS. L'établissement a reçu de très nombreuses demandes à ces deux niveaux.

Aux autres niveaux, les demandes ont été particulièrement nombreuses également en CM2 et dans une moindre mesure en CM1. L'hypothèse cette fois est que de nombreuses familles ayant scolarisé leurs enfants dans le système britannique essaient d'entrer au Lycée avant le collège. Ces deux niveaux néanmoins étaient très pleins et peu de demandes ont pu être satisfaites.

Le double niveau en maternelle est fréquent dans le système éducatif français. Ses avantages sont bien connus tant sur les plans des apprentissages que de l'autonomie qu'elles développent chez les enfants. Le nombre d'élèves sera moindre dans cette classe (24 élèves au lieu de 28). La maternelle se prête particulièrement bien au double niveau. La pédagogie de projet permet de mobiliser l'ensemble de la classe, puis le fonctionnement en ateliers permet à l'enseignante de différencier pour chaque niveau. Les familles de maternelle seront informées lors de réunions de présentation que conduira à leur intention M. Corbet avant la fin de l'année scolaire (visioconférences).

Mouvement des personnels : On note trois départs d'enseignants cette année :

- Mme Houpert rentre en France ;

- Mme Bezoari, en congé sabbatique cette année, prend sa retraite ; Mme Wong qui la remplaçait cette année lui succède ;
- Mme Ghobadi nous quitte après que Mme Warren ait annoncé reprendre à plein temps à la rentrée prochaine.

Ces départs sont compensés par un changement de quotité horaire d'une enseignante et par le recrutement de deux nouveaux personnels :

- Mme Saba reprend à plein temps, elle prendra en charge une MS
- Mme Hartmann a été recrutée pour assurer le complément de temps partiel de Mme Kais en GS.
- Mme Soames a été recrutée comme Asem

Equipe enseignante en 2020-2021 :

PS	Sylvie Rescourio
MSA	Céline Roblès-Roji
MSB	Christine Saba
MS-GS	Julie Calvo
GS	Anne-Sophie Kais + Delphine Hartmann
CPA	Laure Humzah François Gaillard
CPB	Adeline Desplanques-Vairon François Gaillard
CE1A	Sabine Golledge
CE1B	Géraldine Maton

CE2A	Maryline Bonnefoy
CE2B	Stéphanie Marinosci
CE2C	Christine Joubert
CM1A	Damien Roch
CM1B	Sabrina Gros-Gaudenier
CM1C	Nora Semar
CM2A	Thida Tep
CM2B	Emmanuelle Tsatsaris
CM2C	Lucie Moss François Gaillard

Accueil des nouvelles familles : Il n'est malheureusement pas possible d'accueillir les nouvelles familles dans nos locaux cette année. La présentation de l'école se fera donc par visioconférences (2 Visio pour les parents d'élémentaire et 2 Visio pour les parents de maternelle).

Par ailleurs, avant la fin de scolaire, un rdv individuel sera proposé à tous les parents de PS, et une visite virtuelle de la classe sera proposée par les enseignantes de MS et GS aux familles et à leurs futurs élèves.

Rentrée scolaire (réponse à la question N°3 de l'APL) : les informations sur la rentrée scolaire seront prochainement mises en ligne et envoyées par mail aux familles.

L'établissement n'a pas reçu de consigne ni des autorités des autorités britanniques à propos des protocoles sanitaires qu'il faudra respecter à la rentrée. L'école prépare donc cette rentrée comme une rentrée normale, en tout présentiel, tout en envisageant les autres scénarios possibles : rentrée hybride avec alternance de ½ groupes en présentiel la moitié de la semaine, ou rentrée en distanciel.

Question sur les frais de scolarité : M. Devilard : informe qu'il n'y a pas d'évolution à ce jour sur ce point depuis les informations données au dernier Conseil d'établissement, et qu'il n'y aura pas de baisse des frais de scolarité du 3^e trimestre.

L'établissement n'a pas les moyens financiers de faire une réduction des frais de scolarité. M. Devillard rappelle que le Lycée est un établissement en gestion directe (EGD) et qu'à ce titre, c'est l'AEFE et le Ministère des Affaires Etrangères qui évaluent et décident pour l'ensemble des EGD dans le monde. Mme Commaret signale qu'il semble ne pas y avoir d'harmonisation au sein de l'AEFE concernant les frais de scolarité, puisqu'au Lycée de Barcelone, les frais de scolarité en maternelle auraient été réduits. M. Devillard : répond que le fond de roulement du LFCG atteint un seuil critique, qui ne permet pas une telle réduction.

Les familles rencontrant des difficultés financières sont invitées à se rapprocher du service « Recettes » de l'établissement. Il informe que la commission des bourses a étudié cette année environ 170 dossiers. Une aide est possible également pour des familles n'ayant pas la nationalité française, dont les situations seront étudiées en commission à la fin du mois de juin.

3.2 Enseignement de l'anglais

Mme Maraviglia indique que les enseignantes d'anglais ont pu mener de nombreux projet en cours d'année, y compris pendant le temps de continuité pédagogique à distance : projets artistiques, créations de vidéos par les élèves, projets en lien avec la DNL. Les élèves de cycle 3 ont poursuivi l'étude des textes au programmes : Victoriens, Roméo et Juliette, Mythes, Poèmes. Les élèves de cycle 2 se sont exercés à des « Show and Tell », ils ont utilisé l'application Epic, tout en poursuivant le travail en lecture (présentations de livres, apprentissage de poèmes, lecture en classe). Mme Maraviglia remercie les parents pour leur aide et leur accompagnement des élèves durant cette période de travail à distance. Elle salue le fait que les élèves se sont bien comportés et sont restés engagés.

L'enseignement à distance n'a pas été sans difficulté pour les enseignants : volume d'emails conséquent pour les enseignantes d'anglais qui doivent communiquer avec un nombre important de familles ; difficultés techniques de connexion ; gestions de fichiers reçus des familles dans des formats différents ; difficulté d'évaluation à distance des élèves.

Concernant les tests d'entrée en 6^e section internationale, Mme Maraviglia explique le dispositif retenu pour organiser ces tests à distance, avec le remplacement des trois épreuves écrites initialement prévues, par une épreuve orale en distanciel. Tous les élèves ont fait un test de pratique pour se familiariser avec le nouveau format.

Les élèves de 6^e Section plurilingue ne seront plus testés en septembre comme précédemment communiqué aux parents. Au lieu de cela, les enseignants de CM2 feront des recommandations pour les niveaux de groupe. Les enseignants du secondaire procéderont à d'éventuels ajustements au cours des premières semaines après la rentrée.

4. Questions diverses

Ces questions ont été traitées au cours de la réunion

Annexe : Questions de l'APL pour le Conseil d'école N°3 - mardi 16 juin 2020

1. Plusieurs parents veulent savoir si le retour en présentiel en cette fin d'année se confirmera ou pas. Pouvons-nous savoir si toutes les classes primaires vont ré-ouvrir aux autres niveaux que le CM2 et les maternelles le 22 juin ?

(De nombreuses écoles anglaises ont repris pour tous les niveaux) et apparemment la Petite Ecole Française ré-ouvrira à partir de ce jeudi.

2. Le gouvernement Britannique a laissé tomber son plan de retour généralisé et laisse la décision aux directeurs d'établissement. Nous demandons donc au Proviseur quelles sont les guidances du Lycée Charles de Gaulle ? Certains parents souhaitent la réouverture de l'école Primaire.

3. Rentrée prochaine

- Comment va se dérouler la rentrée de septembre ?
- L'école est-elle en train de préparer un plan d'organisation pour la rentrée prochaine ?
- Quelles sont les visibilitées ?
- Quels sont les effectifs pour la rentrée ?
- Va-t-on maintenir que les cours en distanciel ?
- Le système des bulles va-t-il être maintenu ?

4. Les parents demandent pourquoi il existe une telle disparité entre les lycées de l'AEFE sur l'organisation des cours en distanciel et la fréquence/le nombre des visioconférences avec les enseignants (*l'école primaire du lycée français de Bruxelles assure des cours en ligne chaque jour, toute la matinée, par exemple*) ?

5. Quelques parents demandent pourquoi certaines classes de primaire n'ont qu'une seule visioconférence hebdomadaire de 20 minutes avec leur enseignant?